

Je cherche une attestation de scolarité

Les archives départementales n'ont pas compétence à délivrer des certificats ou des attestations de scolarité. Seuls les directeurs d'établissement sont habilités à fournir ce type de document. Il convient par conséquent de vous adresser à l'établissement concerné pour obtenir un justificatif.

Je cherche une attestation de moins de 50 ans

✓ Référence réglementaire

J'écris

- à l'établissement où j'ai été scolarisé-e. Conformément au bulletin officiel de l'Éducation nationale n°24 du 16 juin 2005, il a l'obligation réglementaire de conserver les registres matricules (les listes des inscrits) ou les cahiers d'appel journaliers durant 50 ans.
- au dernier établissement où j'ai été scolarisé-e. Conformément au bulletin officiel de l'Éducation nationale n°24 du 16 juin 2005, il a l'obligation réglementaire de conserver mon dossier scolaire durant 50 ans.

[Bulletin officiel](#)  de l'Éducation nationale

Aller plus loin

Quelques fonds d'écoles sont en ligne.

Pour les découvrir, rendez-vous dans [Inventaires en ligne / Établissements d'enseignement](#)

Je cherche une attestation de plus de 50 ans



Je me rapproche des archives départementales qui vérifieront si les établissements fréquentés ont versé leurs archives.

Les archives départementales ne fournissent pas de certificat de scolarité.

Toutefois, les registres matricules ou les cahiers d'appel représentent des traces de ma présence dans un établissement scolaire.

- Je parcours les [inventaires en ligne des établissements d'enseignement](#). Celui que j'ai fréquenté a peut-être versé ses archives ?
- Je [contacte les archives](#) en précisant le nom de l'établissement dans lequel j'ai été scolarisé, la commune et l'année.

À savoir

Les procès-verbaux d'examens, procès-verbaux d'admissibilité ou d'admission aux concours, registres des admis sont conservés 50 ans à la [Direction des services départementaux de l'Éducation nationale](#)  (ex. Inspection académique) et au [Rectorat](#) ; ils sont ensuite versés aux archives départementales.



84000 AVIGNON